

1.6 Éducation, comparaisons européennes

Dans le prolongement de ses précédentes stratégies décennales, l'Union européenne (UE) s'est fixé en 2021 de nouveaux objectifs chiffrés en matière d'éducation et de formation à l'horizon 2025 ou 2030 : mettre en place des dispositifs éducatifs pour les enfants dès l'âge de 3 ans ; limiter les **sorties précoces** du système éducatif et de la formation ; doter les jeunes d'un socle de compétences de base et numériques ; disposer d'une large part de jeunes adultes **diplômés de l'enseignement supérieur** ; fournir aux jeunes en cours de formation professionnelle des expériences significatives dans le monde du travail.

L'un des objectifs consiste à ce que la part des individus âgés de 25 à 34 ans diplômés de l'enseignement supérieur soit d'au moins 45 % en 2030. En 2023, cette part atteint 43 % en moyenne dans les pays de l'UE, alors qu'elle est de 52 % en France ► **figure 1**. L'Espagne (52 %), les Pays-Bas (55 %) et la Suède (54 %) dépassent aussi la moyenne européenne et la cible fixée. Au contraire, l'Allemagne (38 %) et l'Italie (31 %) sont en deçà. Dans tous les pays de l'UE, la part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-34 ans est plus élevée pour les femmes que pour les hommes. Cet écart est de 11 points en moyenne dans l'UE (49 % pour les femmes contre 38 % pour les hommes) ; il est un peu moindre en France (56 % contre 48 %).

Par ailleurs, l'UE s'est fixé comme objectif que la part de sortants précoces parmi les 18-24 ans soit inférieure à 9 % en 2030. En 2023, au sein de l'UE, 10 % des jeunes de cette tranche d'âge ont quitté prématurément l'éducation et la formation. La France est déjà au-dessous de ce seuil (8 %) à l'instar de la Belgique (6 %) ► **figure 2**. À l'inverse, l'Allemagne (13 %) et l'Italie (11 %) sont au-dessus de la moyenne européenne. Entre 2003 et 2023, la proportion de jeunes de 18-24 ans sortants précoces a diminué tant dans l'UE (de 16 % à 10 %) qu'en France (de 11 % à 8 %). La baisse de la part de sortants précoces a été particulièrement forte au Portugal, passant de 41 % à 8 %, tandis que la situation n'a pas évolué en Allemagne (13 %). Dans l'UE, davantage de jeunes hommes (11 %) que de jeunes femmes (8 %) sont sortants précoces. C'est aussi le cas en France (10 % contre 6 %).

De façon générale, la part de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-34 ans varie en sens inverse de la part de sortants précoces parmi les 18-24 ans. Ainsi, l'Irlande comprend une grande part de diplômés de l'enseignement supérieur (63 %) et peu de sortants précoces (4 %) alors qu'à l'inverse, la Roumanie comprend une part relativement faible de diplômés du supérieur (23 %) et une part élevée de sortants précoces (17 %). ●

► Définitions

L'indicateur européen de **sortants précoces** mesure la part des jeunes âgés de 18 à 24 ans qui sont en dehors de tout système de formation (formelle et non formelle) et qui sont peu ou pas diplômés (niveaux Cite 0 à 2 ; en France, détenant au plus le diplôme national du brevet).

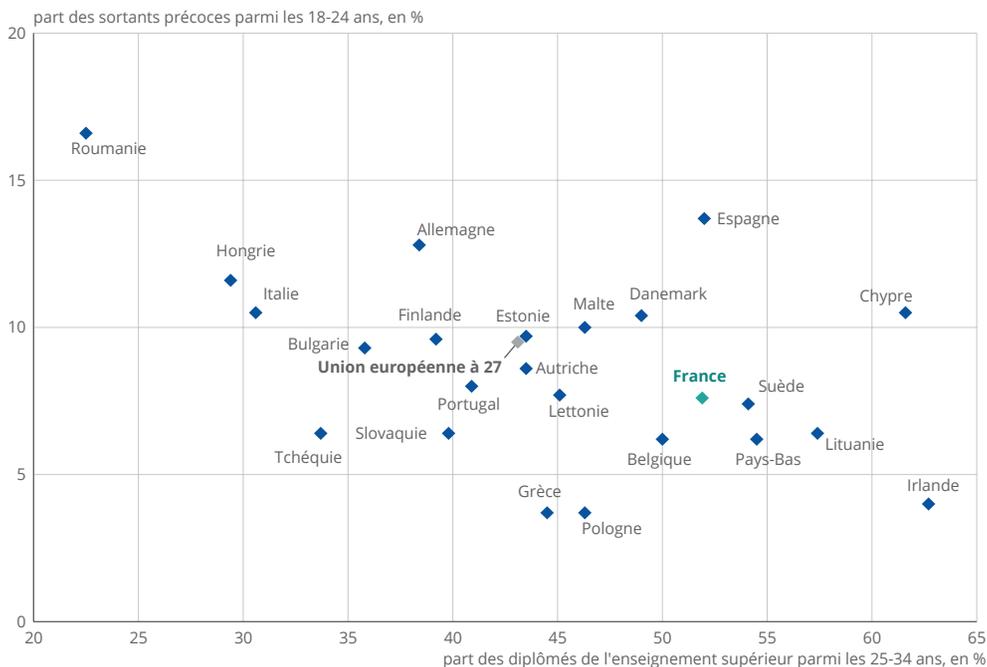
Diplômés de l'enseignement supérieur : diplômés des niveaux 5 (« supérieur court »), 6 (licence), 7 (master) et 8 (doctorat) de la Cite 2011.

Cite : Voir Glossaire.

► Pour en savoir plus

- « Les objectifs de l'Union européenne en matière d'éducation et de formation pour 2030 : où en est la France en 2024 ? », Note d'information n° 24.18, Depp, mai 2024.
- Repères et références statistiques, Depp, édition 2024.
- « Éducation en Europe », in France, portrait social, coll. « Insee Références », édition 2024.

► 1. Diplômés de l'enseignement supérieur et sortants précoces dans l'Union européenne en 2023



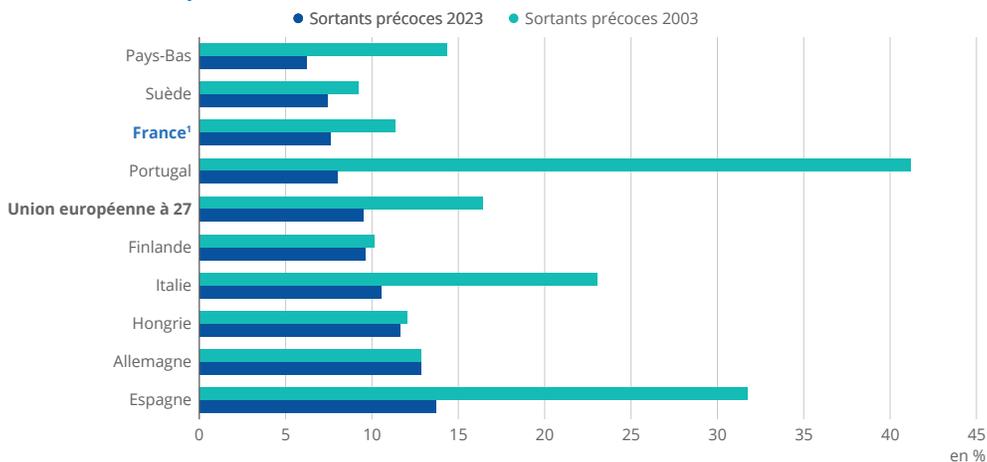
Note : Le Luxembourg, la Croatie et la Slovénie ne sont pas inclus en raison d'une fiabilité limitée de leurs données.

Lecture : En France, en 2023, 51,9 % des jeunes âgés de 25 à 34 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur et 7,6 % des jeunes de 18 à 24 ans sont sortants précoces.

Champ : Union européenne, personnes de 25 à 34 ans pour les diplômés de l'enseignement supérieur et de 18 à 24 ans pour les sorties précoces.

Sources : Instituts nationaux de statistique ; Eurostat, enquêtes sur les forces de travail (extraction juillet 2024).

► 2. Évolution de la proportion de jeunes de 18-24 ans sortants précoces dans l'Union européenne entre 2003 et 2023



¹ La valeur France en 2003 est corrigée par MEN-Depp de la rupture de série de 2013 et 2014 (changement de questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 et passage du champ France métropolitaine au champ France hors Mayotte à partir de 2014).

Lecture : En France, 7,6 % des jeunes de 18 à 24 ans sont sortants précoces en 2023, contre 11,3 % en 2003.

Champ : Union européenne, personnes de 18 à 24 ans.

Sources : Instituts nationaux de statistique ; Eurostat, enquêtes sur les forces de travail (extraction juillet 2024) ; Depp pour France 2003.